



CRITERIUM FEDERAL

TITRE 1 : DISPOSITIONS GENERALES

Le critérium fédéral est une épreuve individuelle qui se déroule chaque saison sur 4 tours de 2 jours. A l'échelon régional, il a lieu le samedi et le dimanche à des dates fixées par la LNATT et dans des lieux validés par la LNATT après appel de candidatures. Une licence traditionnelle est nécessaire pour pouvoir s'inscrire.

Tout joueur s'inscrivant avec une licence loisirs sera immédiatement basculé en licence compétition par la LNATT et devra régler la différence de tarif entre le prix des 2 licences.

Les joueurs titulaires d'un autre type de licence (Découverte, Événementielle ou Liberté) ne sont pas autorisés à s'inscrire au Critérium Fédéral et ce, quel qu'en soit le niveau.

1-1 : Inscriptions

Un droit d'inscription est demandé chaque saison, il est fixé chaque année par le conseil de ligue lors de l'établissement du budget.

L'inscription aux 4 tours est obligatoire pour toutes les catégories, mais l'inscription en cours de saison est possible.

Les inscriptions se font sur SPID espace Mon Club

Pour les 4 tours, les inscriptions sont closes 3 semaines avant la date du tour (le vendredi soir à minuit).

Après la date limite, aucune inscription pour le tour considéré et quel qu'en soit le motif, ne sera acceptée.

La liste définitive de chaque tableau sera diffusée le mardi précédant la compétition, après validation des repêchages éventuels en Nationale 2.

1-2 : Retard

Dans toutes les catégories, le pointage des joueurs est effectué entre 30 mn et 20 mn avant l'heure officielle de début de la compétition

Si le joueur ne se présente pas à l'appel de sa première partie, il est déclaré perdant pour cette partie, marque 0 (zéro) point pour celle-ci, mais il peut disputer les parties lui restant à jouer.

1-3 : Mutation

Tout joueur muté, soit en cours de saison, soit à l'issue de la saison en cours, garde la qualification de l'échelon résultant de sa participation au tour précédent, sous réserve que la place qu'il occupait dans le groupe quitté lui permette de se maintenir dans son nouveau groupe.

1-4 : Abandon

Tout joueur abandonnant en poule marque 0 point pour le tour considéré et n'est pas autorisé à participer au tableau final.

Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour le tableau final, le tableau de classement, un barrage ou une partie de classement ou abandonnant au cours de celle-ci, est considéré battu pour la partie ou les parties qui lui restent à disputer et marque les points en fonction de la place obtenue.

1-5 : Repêchage

Un repêchage est le fait de maintenir dans son échelon ou de faire accéder à l'échelon supérieur un joueur qui n'avait pas pu gagner soit son maintien, soit son accession de par ses résultats sportifs.

Le repêchage n'est pas un droit.

Aucune sanction sportive ou financière ne peut être prise à l'encontre d'un joueur qui refuse son repêchage.

1-6 : Forfait

Tout participant, engagé pour un tour dans un tableau donné, doit honorer cet engagement.

Un licencié inscrit qui a un empêchement doit impérativement prévenir le responsable du critérium (critreg@lnatt.fr) au plus tard le mercredi précédant la compétition.

Dans le cas d'une absence non excusée, une amende de 20 € sera infligée au joueur.

Pour un 1er forfait, excusé et justifié entrant dans la liste des absences définies par la commission sportive compétente, le joueur est maintenu dans la division. Pour les autres forfaits excusés mais non justifiés, le joueur descend d'une division.

Pour un 2e forfait, même si le 1er forfait était excusé et justifié, le joueur descend d'une division.

1-7 : Disposition particulière

Au vu du peu de licenciés du département 23, il a été décidé, en accord avec les 2 comités départementaux, qu'ils seraient incorporés avec le département 87.

1-8 : Montées - descentes

La règle appliquée pour les montées et descentes des catégories à 24 joueurs est la suivante

- 2 montées dans la division supérieure (N2)
- 11 montées des divisions inférieures

Les descentes (9 minimum) sont fonction des descentes de N2, des éventuels maintiens pour forfait excusé et des montées éventuelles de la catégorie d'âge inférieure

Remarque : on ne tient plus compte des points-classement, seul le résultat sportif du tour est pris en compte

Dans les catégories pour lesquelles il y a 2 montées en Nationale: si un des qualifiés refuse la montée, celle-ci est proposée au 3ème du classement. En cas de refus de celui-ci, il n'y aura qu'une montée en Nationale.

Dans les catégories pour lesquelles il y a 1 montée en Nationale: si le qualifié refuse la montée, celle-ci est proposée au 2ème du classement. En cas de refus de celui-ci, il n'y aura pas de montée en Nationale.

1-9 : Liste des absences considérées comme justifiées.

Fourniture d'un certificat médical de contre indication à la pratique du tennis de table en compétition d'une durée minimale de 8 jours

Absence due à un voyage scolaire (avec fourniture d'un justificatif)

Raisons professionnelles (avec fourniture d'un justificatif et à la condition de prévenir le responsable de la commission au moins 8 jours avant la compétition afin qu'il soit remplacé)

Si ce délai n'est pas respecté, le forfait ne sera pas considéré comme excusé

Tous les cas non cités dans la liste ci-dessus feront l'objet d'un examen par la Commission Sportive

1-10 : Joueurs n'ayant pas participé au critérium l'année précédente :

Les joueurs qui s'engagent, avant la date limite fixée pour les inscriptions, sont incorporés dans l'ordre du dernier classement officiel diffusé.

Le nombre maximum des nouveaux inscrits est fixé à 2 dans les catégories de 24 joueurs et 1 pour les autres catégories.

Pour la régionale Seniors, les joueurs classés de 18 à Numéroté seront incorporés **(dans la limite des places disponibles)** derrière le dernier joueur ayant le plus de points-classement qu'eux **(classement de la phase en cours)**

Les autres joueront au niveau départemental.

1-11 : Constitution des divisions et placement des joueurs.

Pour le 1er tour, les divisions sont constituées en tenant compte des points-critérium de la saison précédente.

Un joueur n'ayant pas participé au Critérium la saison précédente sera incorporé derrière le dernier joueur ayant plus de points-classement que lui (voir article 1-10)

En cas d'égalité, il est procédé à un tirage au sort.

Pour les tours suivants, les joueurs sont classés en fonction de la place obtenue au tour précédant.

Les montants sont positionnés en tenant compte du total de leurs points critérium à l'issue du tour précédant.

1-12 : Cas exceptionnels.

Dans certains cas exceptionnels, reconnus comme tels par la commission régionale, il pourra être dérogé au présent règlement.

TITRE 2 : SENIORS MASCULINS ELITES

Les inscrits en messieurs sont répartis en une division régionale unique composée d'1 groupe de 24 joueurs répartis en 4 poules de 6 et classement intégral

2-1 : Constitution des divisions

Voir Titre 1, 1-11 : (Constitution des divisions et placement des joueurs)

2-2 : Montées et descentes

2-2-1 : Montées :

Régionale :

A chaque tour les deux premiers seniors de régionale montent en N2 seniors.

Départementale

A chaque tour le premier de chaque département monte en régionale seniors, donc 11 montées possible (voir chap.1-7).

Les montées ne sont acquises que pour le tour suivant

2-2-2 : Descentes :

Voir Titre 1, article 1-8 (règle appliquée pour les montées et descentes des catégories à 24 joueurs)

TITRE 3 : JUNIORS - CADETS - MINIMES MASCULINS

Pour chaque catégorie d'âge il est mis en place 1 division régionale unique composée comme suit :

- JUNIORS : groupe de 24 joueurs, 4 poules de 6 et classement intégral;
- CADETS : groupe de 24 joueurs, 4 poules de 6 et classement intégral;
- MINIMES : groupe de 24 joueurs, 4 poules de 6 et classement intégral.

3-1 : Constitution des divisions

Voir **Titre 1, 1-11** : (Constitution des divisions et placement des joueurs)

Catégorie d'âge

Tout jeune qui change de catégorie d'âge, est incorporé dans sa nouvelle catégorie d'âge en tenant compte des points obtenus lors du critérium fédéral de la saison précédente.

3-2 : Montées et descentes

3-2-1 : Montées :

Les choix de montée devront être formalisés par écrit par les joueurs (Voir annexe 5).

Les 2 premiers de chaque catégorie de régionale peuvent monter en N2 dans la même catégorie.

Les montants de régionale peuvent choisir de monter soit au niveau National, soit au même niveau dans la catégorie d'âge supérieure.

Les 2 premiers benjamins de régionale minimales peuvent monter en N2 Benjamins.

3-2-2 : Descentes :

Voir **Titre 1, article 1-8** (règle appliquée pour les montées et descentes des catégories à 24 joueurs)

TITRE 4 : - BENJAMINS et BENJAMINES

Les divisions Benjamins et Benjamines sont supprimées au niveau régional.

BENJAMINS

Les 2 premiers benjamins (classement du 4ème tour de la saison dernière) accéderont à la N2 benjamins (à condition qu'ils ne changent pas de catégorie).

Les benjamins seront qualifiés en régionale minimales si le total de leurs points critérium de la saison dernière le permet.

Les autres benjamins disputeront le critérium dans leur comité.

Les vainqueurs de la catégorie départementale Benjamins accéderont à la départementale minimales.

Les benjamins qui joueront en départementale minimales ne pourront accéder à la régionale minimales qu'à la condition qu'ils gagnent la catégorie minimale départementale

Les 2 premiers benjamins au classement de la régionale minimale pourront accéder, s'ils en font le choix, à la Nationale 2 benjamins.

BENJAMINES

La 1ère benjamine (classement du 4ème tour de la saison dernière) accédera à la N2 benjamines (à condition qu'elle ne change pas de catégorie).

Les benjamines seront qualifiées en régionale minimales si le total de leurs points critérium de la saison dernière le permet.

Les autres benjamines disputeront le critérium dans leur comité.

Les vainqueurs de la catégorie départementale Benjamines accéderont à la départementale minimales.

Les benjamines qui joueront en départementale minimales ne pourront accéder à la régionale minimales qu'à la condition qu'elles gagnent la catégorie minimale départementale.

La 1ère benjamine au classement de la régionale minimale pourra accéder, si elle en fait le choix à la Nationale 2 benjamines.

TITRE 5 : JUNIORS-SENIORS FEMININES

Les inscrites en Dames sont dans une seule division régionale composée d'un groupe de 16 joueuses réparties en 4 poules de 4 et classement intégral.

Les autres engagées évolueront au niveau départemental.

Au niveau départemental, les féminines peuvent participer à la compétition avec les messieurs.

5-1 : Constitution des divisions

Voir **Titre 1, 1-11** : (Constitution des divisions et placement des joueurs)

5-2 : Montées et descentes

5-2-1 : Montées :

A chaque tour la première senior dame monte en N2 seniors dames.

A chaque tour la première junior fille monte en N2 juniors filles.

A chaque tour, 1 montée possible par département.

Les montées ne sont pas obligatoires

Pour chaque tour, le nombre de joueuses pourra éventuellement être adapté en fonction du nombre d'inscrites, des montées départementales et des descentes nationales

Départementale

Les premières de chaque catégorie peuvent monter en régional mais les départements doivent s'assurer de la volonté de monter de chaque joueuse et lui faire remplir un document (voir annexe 4).

Les départements peuvent se regrouper pour organiser les divisions féminines et ont toute liberté pour être « inventifs » dans leur organisation interne (mélange des catégories, montées dans la catégorie supérieure, etc...).

5-2-2 : Descentes :

- Après intégration des montées les places disponibles sont réparties suivant la place obtenue lors du classement du tour précédent

TITRE 6 : CADETTES - MINIMES FILLES

Pour chaque catégorie d'âge il est mis en place 1 division régionale unique composée comme suit :

- CADETTES : groupe de 12 joueuses, 2 poules de 6 et classement intégral
- MINIMES FILLES : groupe de 12 joueuses, 2 poules de 6 et classement intégral.

6-1 : Constitution des divisions

Voir Titre 1, 1-11 : (Constitution des divisions et placement des joueurs)

6-2 : Montées et descentes

6-2-1 : Montées :

Les choix de montée devront être formalisés par écrit par les joueurs (Voir annexe 5).

Régionale :

La première cadette peut monter en N2 dans la même catégorie.

Si elle refuse la montée, celle-ci est proposée à la deuxième, et à elle seule, dans les mêmes conditions.

La première minime peut monter en N2 dans la même catégorie.

Si elle refuse la montée, celle-ci est proposée à la deuxième, et à elle seule, dans les mêmes conditions.

Pour chaque tour, le nombre de joueuses pourra éventuellement être adapté en fonction du nombre d'inscrites, des montées départementales et des descentes nationales

Départementale

Les premières de chaque catégorie peuvent monter en régional mais les départements doivent s'assurer de la volonté de monter de chaque joueuse et lui faire remplir un document (voir annexe 4).

Les départements peuvent se regrouper pour organiser les divisions féminines et ont toute liberté pour être « inventifs » dans leur organisation interne (mélange des catégories, montées dans la catégorie supérieure, etc...).

6-2-2 : Descentes :

Les descentes de chaque catégorie de régional dans les départements seront fonction des descentes de N2, des montées des départements et des demandes de montées dans les catégories d'âge supérieures.

ANNEXE 1 : BAREME DES POINTS CRITERIUM

Tableau d'attribution des lettres selon la division et la catégorie d'âge

Echelon national		
Division	1	2
Elite	A	B
- de 18 ans	A	C
- de 15 ans	A	D
- de 13 ans		E
- de 11 ans		F

Echelon régional	
Division	1
Elite	C
- de 18 ans	D
- de 15 ans	E
- de 13 ans	F

Echelon départemental					
Division	1	2	3	4	5
Elite	D	E	F	G	H
- de 18 ans	E	F	G	H	I
- de 15 ans	F	G	H	I	J
- de 13 ans	G	H	I	J	K
- de 11 ans	H	I	J	K	L

100 points d'un niveau = 1 point du niveau immédiatement supérieur.

Tableau d'attribution des points critérium pour toutes les catégories de 24 joueurs

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Points	100	80	65	52	42	37	32	28	25	24	23	22

Place	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Points	17	15	13	11	9	8	7	6	5	4	3	2

Tableau d'attribution des points critérium pour toutes les catégories de 16 joueurs ou moins

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	100	80	65	50	40	35	30	25	20	15	10	7	5	4	3	2

Il a été décidé d'adopter le même barème de points pour toutes les catégories et ce, pour harmoniser l'attribution des points sur l'ensemble de la LNATT qu'il s'agisse du niveau régional ou départemental

Si la division comporte plus de 16 joueurs, il faudra appliquer la grille de 24 joueurs

ANNEXE 2 : TABLEAUX

Tableau SPID 18_24G2I

24 joueurs : 4 poules de 6 puis tableau classement intégral
23 joueurs : 1 poule de 5 et 3 poules de 6 puis tableau classement intégral
22 joueurs : 2 poules de 5 et 2 poules de 6 puis tableau classement intégral
21 joueurs : 3 poules de 5 et 1 poule de 6 puis tableau classement intégral
20 joueurs : 5 poules de 5 puis tableau classement intégral
19 joueurs : 1 poule de 4 et 3 poules de 5 puis tableau classement intégral
18 joueurs : 2 poules de 4 et 2 poules de 5 puis tableau classement intégral
17 joueurs : 3 poules de 4 et 1 poule de 5 puis tableau classement intégral

Tableau SPID 11_16KI

16 joueurs : 4 poules de 4 puis tableau classement intégral
15 joueurs : 1 poule de 3 et 3 poules de 4 puis tableau classement intégral
14 joueurs : 2 poules de 3 et 2 poules de 4 puis tableau classement intégral
13 joueurs : 3 poules de 3 et 1 poule de 4 puis tableau classement intégral

Tableau SPID 13_16G2I

12 joueurs : 2 poules de 6 puis tableau classement intégral
11 joueurs : 1 poule de 5 et 1 poule de 6 puis tableau classement intégral
10 joueurs : 2 poules de 5 puis tableau classement intégral
09 joueurs : 1 poule de 4 et 1 poule de 5 puis tableau classement intégral

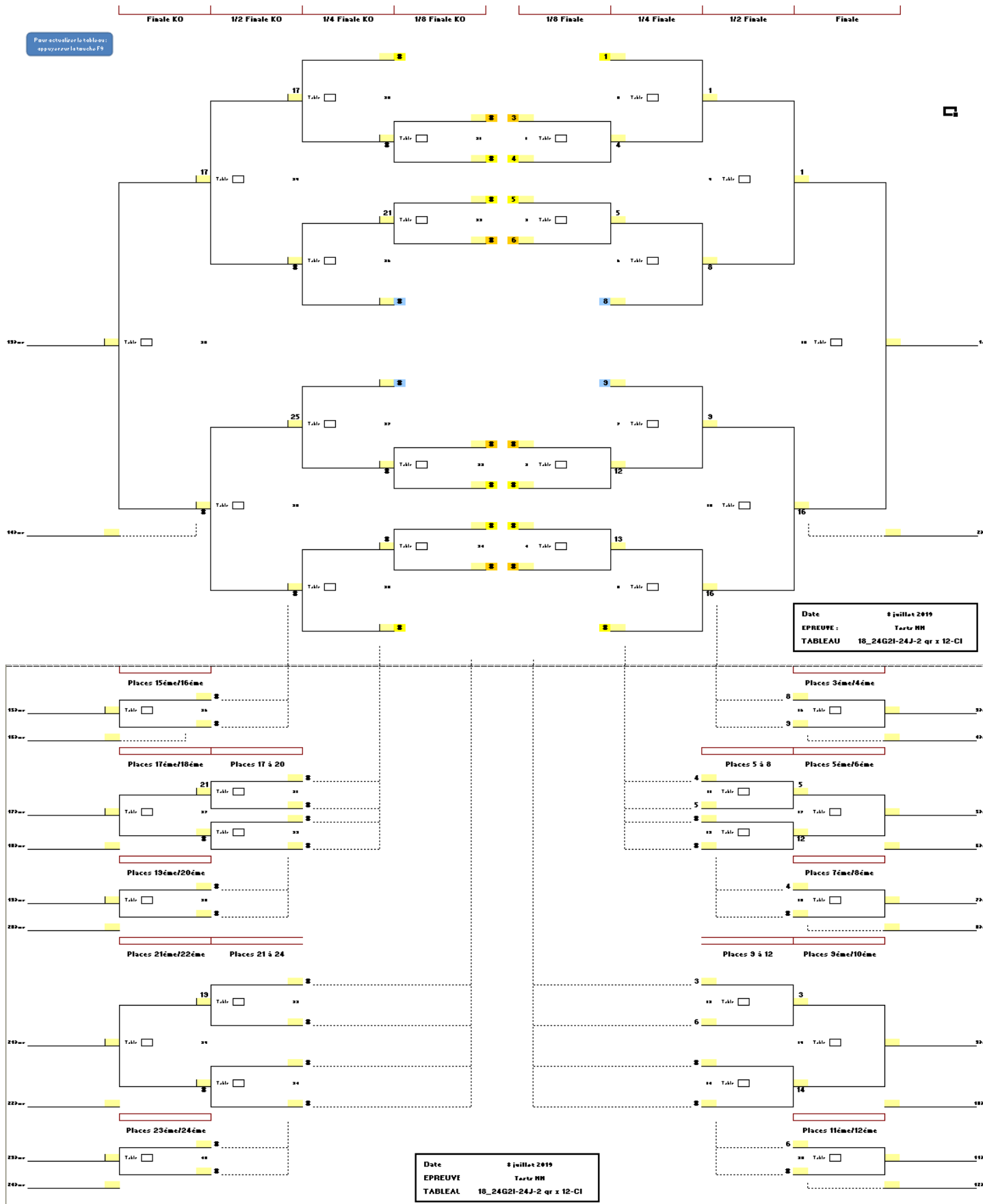
Tableau SPID 02_8DI

08 joueurs : 2 poules de 4 puis tableau classement intégral

1 poule unique

07 joueurs et moins :

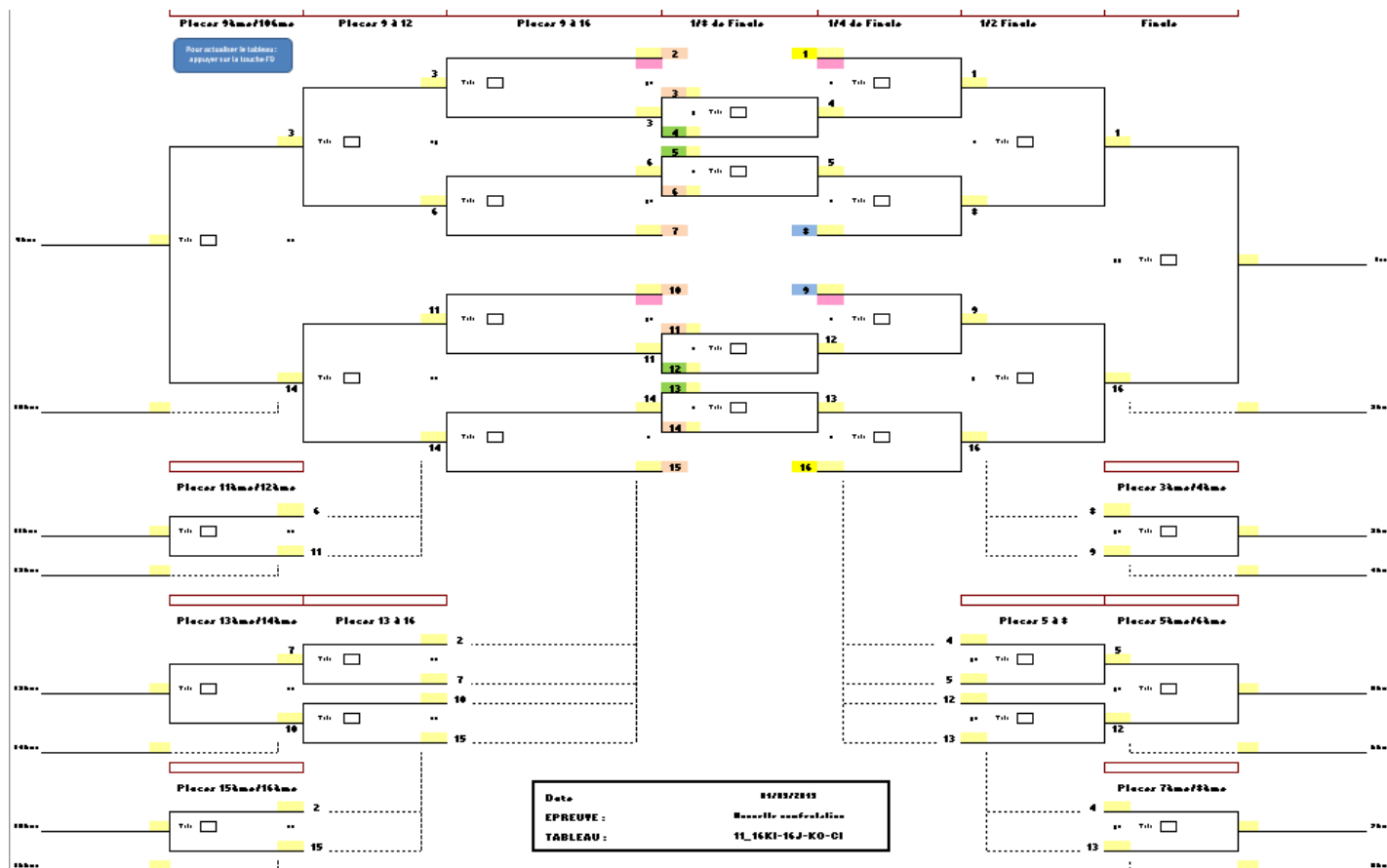
1- 24 JOUEURS : 4 poules de 6 (tableau SPID 18_24G2I)



Placement dans le tableau prédéterminé

Qualifié	Classement	1	2	3	4
<input checked="" type="checkbox"/>	1 ^{er}	1	16	8	9
<input checked="" type="checkbox"/>	2 ^{ème}	12	5	13	4
<input checked="" type="checkbox"/>	3 ^{ème}	14	3	11	6
<input checked="" type="checkbox"/>	4 ^{ème}	17	32	24	25
<input checked="" type="checkbox"/>	5 ^{ème}	28	21	29	20
<input checked="" type="checkbox"/>	6 ^{ème}	30	19	27	22

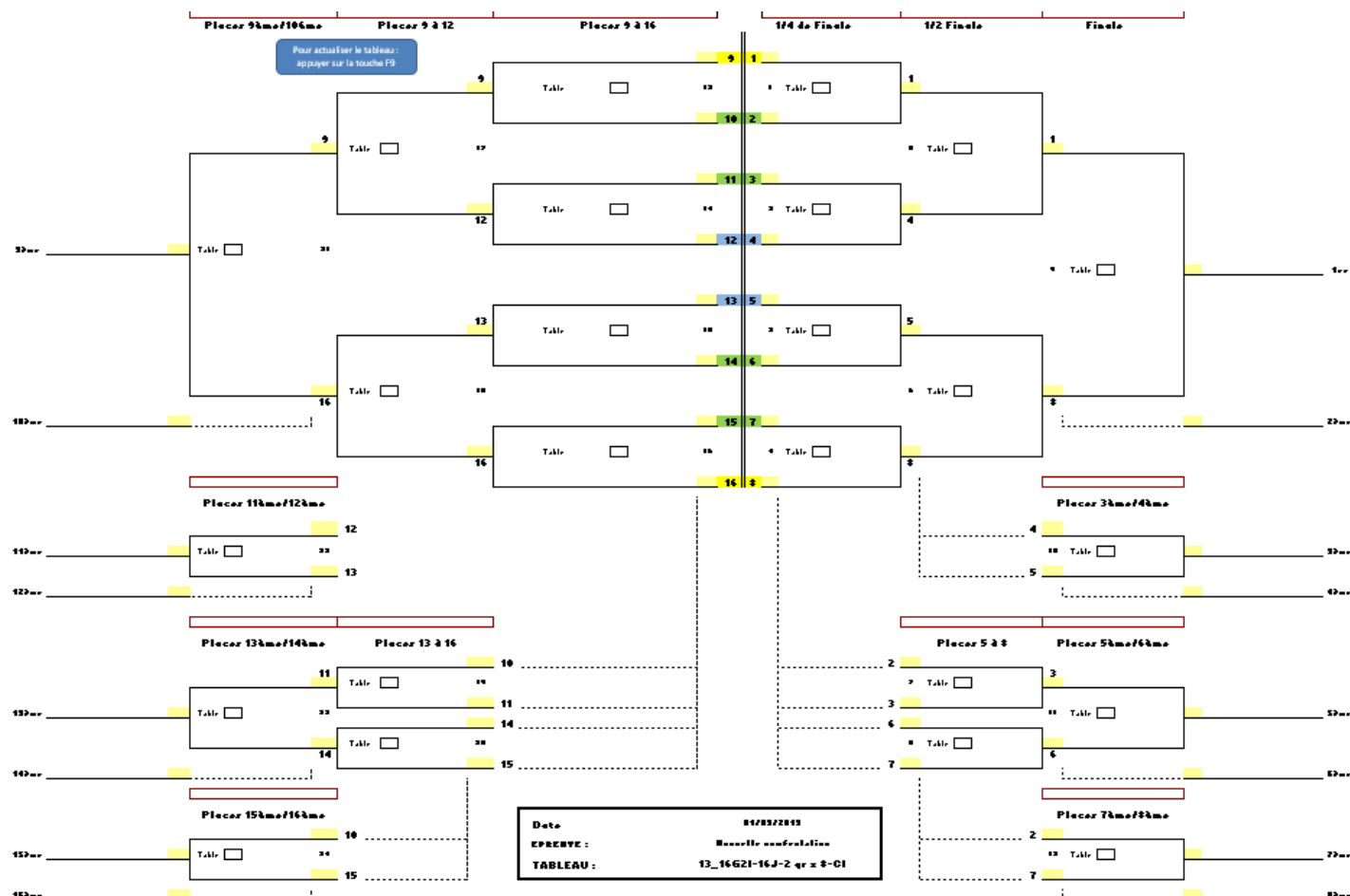
2- 16 JOUEURS : 4 poules de 4 (tableau SPID 11_16KI)



Placement dans le tableau prédéterminé

Qualifié	Classement	1	2	3	4
✓	1er	1	16	9	8
✓	2ème	13	4	5	12
✓	3ème	11	6	3	14
✓	4ème	7	10	15	2

3- 12 JOUEURS : 2 poules de 6 (Tableau SPID 13_16G2I)



Positionnement dans le tableau prédéterminé

Qualifié	Classement	1	2
<input checked="" type="checkbox"/>	1er	1	8
<input checked="" type="checkbox"/>	2ème	5	4
<input checked="" type="checkbox"/>	3ème	3	6
<input checked="" type="checkbox"/>	4ème	9	15
<input checked="" type="checkbox"/>	5ème	12	13
<input checked="" type="checkbox"/>	6ème	14	11

Attention

Classement
proposé par
SPIDd

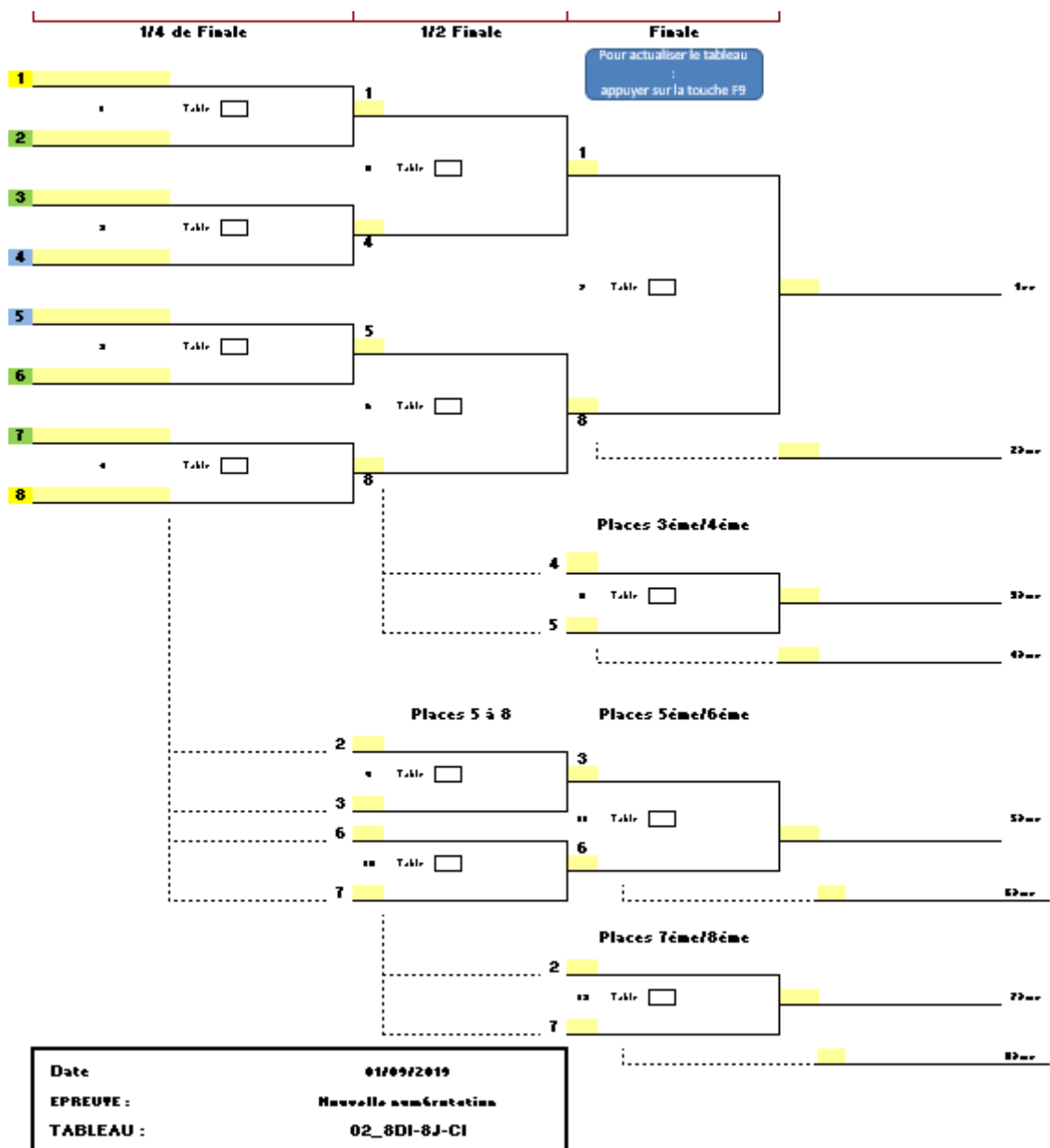
Rang	Points
1	100
2	80
3	65
4	50
5	40
6	35
9	20
10	15
11	10
12	7
13	5
14	4



refaire le
classement
avec les bons
points critérium

Rang	Points
1	100
2	80
3	65
4	50
5	40
6	35
7	30
8	25
9	20
10	15
11	10
12	7

4- 8 JOUEURS : 2 poules de 4 (Tableau SPID 02_8DI)



Positionnement dans le tableau prédéterminé

Qualifié	Classement	1	2
✓	1er	1	8
✓	2ème	5	4
✓	3ème	3	6
✓	4ème	7	2

CRITERIUM FEDERAL

Montée des féminines de départementale en Régionale.

Votre victoire dans la catégorie [] vous donne le droit d'accès dans la même catégorie à la division Régionale.

Nous attirons votre attention sur le niveau de jeu nécessaire pour évoluer en Régionale et sur les déplacements qui risquent être plus longs.

Si le fait d'accéder à la Régionale entre dans votre projet sportif vous serez accueillie avec plaisir en Régionale. Dans ce cas, vous voudrez donc bien remplir le document ci-dessous et le remettre immédiatement au juge-arbitre.

Vous pouvez aussi prendre un délai de réflexion et le transmettre à la ligue Nouvelle Aquitaine sous 8 jours délai de rigueur. **A défaut de réception de ce document dans les délais, vous serez considérée avoir accepté la montée en Régional.**

Je soussignée, [] licence N° []

Points classement [] vainqueur de la catégorie []

Dans le département [] lors du tour [] du critérium fédéral

Demande à bénéficier de ma montée au prochain tour

Au niveau Régional

Préfère rester au niveau Départemental

Fait le [] à []

Signature (d'un parent ou de l'entraîneur pour les mineurs)

CRITERIUM FEDERAL

Formulaire de choix pour les montées au niveau Régional

Votre victoire dans la catégorie vous donne le droit d'accès dans la même catégorie au niveau Régional.

Toutefois, vous avez la possibilité si cette montée n'entre pas dans votre projet sportif d'opter pour une montée dans la catégorie d'âge supérieure de la même division.

Vous voudrez donc bien remplir le document ci-dessous et le remettre immédiatement au juge-arbitre.

Vous pouvez aussi prendre un délai de réflexion et le transmettre à la ligue Nouvelle Aquitaine sous 8 jours délai de rigueur. **A défaut de réception de ce document dans les délais, vous serez considéré(e) avoir accepté la montée en Régional.**

Je soussigné(e), licence N°

Points classement vainqueur de la catégorie

lors du tour du critérium fédéral

Merci de cocher les cases correspondant à votre choix :

Demande à bénéficier de ma montée au prochain tour sous la forme suivante :

Au niveau Régional

Dans la catégorie d'âge supérieure en Départemental

Fait le à

Signature (d'un parent ou de l'entraîneur pour les mineurs)